



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date convocation :
12 octobre 2023

Date affichage avis :
12 octobre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 18

Votants : 24

Objet :

**CONVENTION DE
MISE À
DISPOSITION
GRATUITE DE LA
COUR DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE DES
TILLEULS ET DU
SOUS-SOL DU
BÂTIMENT 2 À
L'ASSOCIATION
« UN VÉLO QUI
ROULE » –
APPROBATION ET
AUTORISATION DE
SIGNER**

L'an deux mil vingt-trois, le 19 octobre à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier GUERREY, Maire.

Etaient présents : M. Xavier TALON, Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, Mme Martine DUPUY, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, Mme Astrid DELANNOY, M. Chrislain CAUSSIAUX, M. Gilles VARIN, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, Mme Béatrice BOUREL.

Excusés : M. Anthony DESCHAMPS (représenté par M. Didier GUERREY), M. Jean-Pierre BAUDIN (représenté par M. Daniel WOTIN), M. Joël TISSIER (représenté par Mme Martine MORY), Mme Annie ALLOITTEAU (représentée par M. Joël DRECOURT), Mme Estelle DRENO (représentée par M. Patrick CHALES), M. Adrien LE TALLEC (représenté par Mme Nicole COURBET),

Absents : Mme Féliberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY

Secrétaire de séance : M. René CHOTEAU

Le conseil municipal,

Sur présentation de Madame VIEIRA DE CASTRO,

Vu le bureau municipal du 12/10/2023,

Vu la convention de mise à disposition gratuite du sous-sol du bâtiment 2 des Tilleuls ainsi que la cour de l'école à l'association « un vélo qui roule »,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve les principes cadres de mise à disposition conventionnelle de l'équipement communal à titre gratuit à l'association ;

Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention et tous les documents s'y rapportant mettant individuellement en œuvre ces principes pour l'équipement / association.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 23 octobre 2023

Le Maire,



Didier GUERREY

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20231019-2023-39-DE
Date de télétransmission : 24/10/2023
Date de réception préfecture : 24/10/2023